

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Œuvres Scolaires de l'Ecole Lyautey de Riedisheim du mardi 14 novembre 2023.

Monsieur STUDER, directeur de l'Ecole Lyautey, ouvre la séance à 17 heures 00. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Celui-ci informe les membres présents qu'un mail avec pièce jointe en date du 05 novembre 2023 a été envoyé aux enseignants et aux parents élus 2022/2023 comme inscrits dans les statuts de l'association. 14 personnes sont présentes lors de cette assemblée générale (Voir feuille d'émargement) dont 2 parents d'élèves.

Ordre du jour :

- Lecture du dernier compte-rendu de l'AG du 21 octobre 2022
- Rapport financier
- Quitus au trésorier
- Election du bureau
- Election des réviseurs aux comptes.
- Questions diverses (plusieurs points)

1° Lecture du PV de l'AG 2022.

Lecture du PV de l'AG 2022 par M STUDER, Président de l'Association. Pas d'observation. Le Président passe au vote. Le PV est adopté à l'unanimité.

2° Rapports financiers présentés par la trésorière.

Mme Luydlin explique les statuts, les objectifs et le fonctionnement de l'association aux nouveaux venus enseignants et parents d'élèves présents. Elle expose à l'assemblée les diverses opérations réalisées du 01 septembre 2022 au 31 août 2023. Elle détaille toutes les dépenses et charges du compte de fonctionnement et apporte toutes les explications souhaitées aux observations des personnes intervenantes. Elle demande aux enseignants d'être plus explicites pour les remboursements de factures en utilisant le reçu d'opération et de regrouper les petites factures par trimestre. Elle leur demande aussi d'être plus réactifs pour les collectes d'argent en cours d'année.

Le bilan 2022/2023 présente un déficit important de 12 929.19 €.

En effet, courant du mois de septembre 2022, l'AOS a dû rembourser **une subvention communale de 4290 €** pour une classe de découverte 2021 annulée pour cause de COVID et qui avait été versée par erreur à l'AOS.

Ce résultat négatif s'explique aussi par le règlement de plusieurs factures, en retard, certaines datant encore de l'exercice 2021/2022 !

De plus, le directeur a effectué 2 achats importants (septembre et juin) de matériels scolaires pour les élèves durant cette année scolaire 22/23.

En outre, une charge exceptionnelle (subvention communale) de 1400 €, réglée aux PEP de Colmar, sera récupérable auprès de la Mairie de Riedisheim après l'envoi des justificatifs de la dépense.

La trésorière remercie les services de la Mairie pour leur aide continue et surtout les parents d'élèves et enseignants pour leurs engagements et leurs initiatives.

3° Rapport des réviseurs aux comptes.

La révision des comptes 2022/2023 a eu lieu le mardi 10 octobre 2023. Elle a été effectuée dans les locaux de l'école Lyautey en présence des réviseurs, Mmes Cordier et Mme Liebenguth, de M. STUDER, directeur de l'école Lyautey et de Mme Luydlin, trésorière de l'association. **Les comptes, les pièces comptables et bancaires ont été vérifiés par sondage ce jour-là. Aucune irrégularité n'a été constatée. L'assemblée donne quitus au trésorier à l'unanimité pour l'exercice du 01/09/22 au 31/08/23.** Félicitations de l'assemblée à la trésorière pour son travail, la qualité de ses explications et son investissement personnel.
Vote à l'unanimité.

4° Election du nouveau Bureau.

5 enseignants candidats : Mmes. Bailly, Chezeau, Del Do et Luydlin, et M. Studer.
1 parent d'élève : Mme Vetter, parent d'élève A.P.E.R.E.

Vote à l'unanimité.

5° Réviseurs aux comptes.

Fautes de candidats, Mme Liebenguth, enseignante, et Mme Cordier, parent d'élève PEEP, se portent à nouveau **volontaires pour la révision des comptes 2023/2024. Vote à l'unanimité.**

6° Questions diverses

-Pas de **projet de classe de découverte** pour cette année scolaire 2023/2024.

-**Sorties ski** pour 2 classes durant l'année scolaire 23/24. Une réunion de préparation avec les enseignants de **l'école du centre de Rixheim et l'AOS de Rixheim** est prévue à cet effet pour définir conditions, moyens et coût. Tout dépendra des conditions météorologiques. **Votée à l'unanimité.**

-Participation de principe de l'AOS pour un **projet cinéma « AUGENBILCK »** pour les **élèves bilingues de l'école LYAUTEY** concernant 4 classes. **Votée à l'unanimité.**

-Participation de principe pour les 6 classes investies **dans le projet Ecole et Cinéma. Votée à l'unanimité.**

-Participation de principe pour une animation de 6 séances **«Canoë Kayak »** concernant une classe de CM2. **Votée à l'unanimité.**

Madame Del Do soulève la situation des affaires scolaires non récupérées en fin d'année.

Réponse : Situation à gérer en conseil d'école. Pour le moment, les affaires (anoraks, chaussures de sport, bonnet, sacs et autres..) sont récupérables à tout moment de l'année. Puis, elles sont données à l'association le Relais l'année suivante.

L'Assemblée générale s'achève à 17h55

Le président de séance

Le secrétaire